

L'hon. J. W. Pickersgill (secrétaire d'État): La question étant nettement irrecevable, il ne conviendrait pas d'y répondre.

IMPOSITION POSSIBLE D'UNE TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je voudrais demander au premier ministre si le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales, qui prononçait un discours hier à Radium-Junction, en Colombie-Britannique, définissait la politique du gouvernement. Selon l'article publié dans le *Globe and Mail*, le ministre aurait parlé, hier, de l'imposition possible d'une nouvelle taxe fédérale sur l'essence. S'agit-il là de la politique du gouvernement? Le gouvernement a-t-il l'intention d'introduire une nouvelle taxe sur l'essence pour élargir le programme routier?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, la question du très honorable député s'inspire d'une nouvelle de journal. Avant d'y répondre, je préférerais m'entretenir avec le ministre de ce qu'il a dit et obtenir des renseignements à ce sujet. Même si l'on s'en tient au compte rendu du journal, monsieur l'Orateur, le ministre a tout simplement dit que si le gouvernement fédéral devait apporter une aide plus considérable au transport routier ou à des modes d'activité connexes, une initiative de ce genre exigerait de nouvelles taxes et de nouveaux revenus.

Le très hon. M. Diefenbaker: Lorsqu'il a dit cela, exprimait-il la ligne de conduite du gouvernement?

Le très hon. M. Pearson: Lorsque le gouvernement arrêtera sa politique à ce sujet, il l'annoncera à la Chambre.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est ce que nous voulons savoir. Pourquoi l'annoncer à l'extérieur de la Chambre?

L'hon. M. Martineau: Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas encore annoncé sa politique?

Le très hon. M. Pearson: Parce qu'il ne s'agit pas d'une déclaration concernant la politique du gouvernement et mon honorable ami sait très bien que, lorsqu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre, les membres du gouvernement de l'époque ont fait de nombreux discours dans lesquels ils indiquaient ce que pourrait être la politique du gouvernement dans certaines circonstances.

Le très hon. M. Diefenbaker: S'agit-il, monsieur l'Orateur, d'une autre partie du budget que l'on donne article par article?

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné que le premier ministre envisage la possibilité d'imposer une taxe fédérale sur l'essence, peut-être pourrait-il examiner le souhait exprimé par le ministre du Nord canadien qui a déclaré qu'il préférerait aménager des routes du nord au sud plutôt qu'une seconde route trans-canadienne?

M. l'Orateur: L'honorable député de New-Westminster.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, la question que j'allais poser a été très bien énoncée par le chef de l'opposition officielle.

REMBOURSEMENT ÉVENTUEL DE LA TAXE DE VENTE DÉJÀ ACQUITTÉE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Théogène Ricard (Saint-Hyacinthe-Bagot): Je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Je veux lui demander quelle mesure un citoyen doit prendre pour récupérer l'excédent d'impôt versé à un détaillant par suite de l'achat de matériaux de construction entre le 14 juin et le 8 juillet?

L'hon. J. R. Garland (ministre du Revenu national): Si je comprends bien la question, il s'agirait strictement d'une affaire à régler entre le détaillant et son client.

L'hon. M. Ricard: Cela signifie-t-il que le gouvernement n'a rien prévu pour venir en aide au contribuable qui a été surtaxé?

L'hon. M. Garland: De peur de ne laisser ici une fausse impression, je signale que j'ai répondu à la même question trois fois mardi.

M. l'Orateur: Puis-je dire aux honorables députés qu'il est préférable de répondre à des questions de ce genre au cours du débat sur les résolutions budgétaires.

(Texte)

RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

PROJET D'UN FONDS POUR LES PRÊTS AUX MUNICIPALITÉS SANS CONSULTATION DES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martineau (Pontiac-Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à l'honorable premier ministre.

Le premier ministre répondra-t-il à l'accusation portée contre lui par M. Jean Lesage à l'effet qu'il a renié un de ses engagements, en présentant à la Chambre des communes, sans consulter les provinces, le projet du Fonds de prêts aux municipalités?